



julie@arroi.fr

**APPEL À CANDIDATURE
ART & MONDE DU TRAVAIL**

RÉSIDENCE ARTISTIQUE EN IMMERSION

Travail de recherche sociologique
sur un groupe de femmes entrepreneures

Partenaire de l'opération :



FCE France - Femmes cheffes d'entreprises

Diffusion de l'opération :



Accompagner l'oeuvre en société & construire une mémoire

À PROPOS

Comment devient-on femme chef d'entreprise ? La condition féminine de notre XXIème siècle est-elle adaptée à ce type d'enjeux, quelles ont-été les difficultés mais également les réussites de ces femmes. Leurs entreprises prennent une part importante dans leur vie, elles y consacrent leur temps et leur énergie, parfois au prix de nombreux sacrifices. Comment trouver alors un équilibre ? Les définissant, leurs entreprises deviennent une part d'elle et très souvent font apparaître une révélation de soi. Enfin, notre société a vu naître des femmes chefs d'entreprises pugnaces, prêtes à relever tous les défis.

Aujourd'hui, notre système français encourage ce type d'entrepreneuriat mais comporterait-il des nuances ? Quelles sont les motivations de ces femmes et comment réussissent-elles ? Quels ont été les obstacles à surmonter ? De quelles aides disposent-elles ? Ce projet de résidence est une manière de mettre en exergue quelques aspects essentiels de leur activité en gardant la priorité sur leur personnalité. Les accompagner et mettre en lumière leur parcours sont nécessaires pour prendre conscience des valeurs de ces femmes, parfois confrontées à l'isolement du créateur, quel qu'il soit par ailleurs.

Ce projet de résidence d'immersion a pour objet un **travail de recherche sociologique sur 18 femmes entrepreneures appartenant au réseau FCE**. Les principaux moyens attendus pour caractériser ce groupe de femmes sont :

- Des images en mouvement
- Un film sur l'entrepreneuriat en Hauts-de-France et Val d'Oise
- Des interviews personnelles

L'enjeu de cette résidence porte principalement sur l'utilisation d'outils numériques et multimédias, mais réfléchi et sensible, transformée par une technologie novatrice. **L'humain est au centre de ce projet.** Nous attendons de l'artiste des propositions faisant sens avec ce projet, une méthodologie sous forme de jeux, de portraits chinois, de confrontations avec des artistes, de temps de réunion et d'images captées au sein même des entreprises...etc.

L'intérêt de cette résidence est de :

- Rendre visible et révéler la singularité de l'entrepreneuriat au féminin
- Fédérer un groupe de femmes entrepreneures et créer du lien
- Donner à voir la multiplicité de l'engagement des femmes
- Mettre en lumière des personnalités, des sensibilités et des parcours différents

Cette résidence est réalisée grâce à plusieurs partenaires : l'association coordinatrice en charge de la diffusion, **Françoise pour l'oeuvre contemporaine en société**, la société initiatrice du projet de résidence, **ARROI** et le partenaire protagoniste du projet, **FCE**.

LE PILOTE

I. ARROI, Du sens à l'oeuvre



Créée en 2004 par Estelle Francès Lasserre, ARROI, ART'n'ROI est spécialisée dans l'ingénierie culturelle et accompagne les entreprises publiques et privées dans leurs stratégies culturelles, du mécénat au fundraising en passant par la gestion de collection. Mécène de grandes institutions muséales, elle pilote aussi des actions territoriales comme l'association **Française pour l'oeuvre contemporaine en société** qui accompagne les artistes sur leurs marchés. Mais aussi la fondation d'entreprise Francès dont ARROI est co-fondatrice. Située à Senlis et

dirigée par Estelle Francès, elle a pour mission de diffuser la collection Francès sur son territoire et de rayonner au-delà des frontières.

À l'origine, Estelle Francès voit l'oeuvre comme une ressource fondamentale pour construire l'individu et consolider l'humanité. Engagée depuis 25 ans dans l'action culturelle socio-éducative, elle associe la création aux problématiques de société. En 2015, elle crée l'association LES AMIS de la fondation Francès, qui initie la première résidence d'artistes bio-inspirés pour confronter designers, artistes visuels et artistes chercheurs aux innovations inspirées du vivant. Et attachée à transmettre le plaisir à l'art, LES AMIS crée La Fabrique de l'Esprit, un programme singulier éducatif et pédagogique qui, oeuvres à l'appui, approfondit la connaissance de l'art, enrichit et intensifie le plaisir à l'art.

Estelle revendique un plaisir agissant, militant, conçu comme un acte, jamais comme un état. Une manière supplémentaire de lutter contre l'indifférence.

www.arroi.fr

LE PARTENAIRE

II. FCE, Femmes cheffes d'entreprises



Créée en 1945, l'Association a pour objectif la prise de responsabilités des femmes dans la vie économique et le renforcement de leur présence – jusqu'à 30% de mandats - dans les instances décisionnelles au niveau local, régional et national tout en informant et formant ses membres. FCE France est le 1er réseau d'entrepreneuriat féminin, qui depuis 1945, œuvre pour défendre les femmes dans le paysage économique et institutionnel. La solitude du cheffe d'entreprise est

une réalité. C'est pourquoi avoir un accès à un réseau d'entrepreneures confrontées aux mêmes problématiques et réalités économiques et sociales est une opportunité. FCE France souhaite promouvoir la solidarité, l'amitié et le partage d'expérience au travers de liens privilégiés entre ses membres. Les dirigeantes peuvent échanger entre consœurs, s'entraider et renforcer mutuellement leur capital-confiance. Être membre du réseau FCE France permet de briser l'isolement du dirigeant et de lui faire bénéficier d'une famille entrepreneuriale, qu'il soit responsable d'une PME/PMI, d'une grande entreprise ou d'une TPE et en interface avec les femmes des grands groupes.

www.fcefrance.com

III. FRANÇOISE POUR L'OEUVRE CONTEMPORAINE EN SOCIÉTÉ



L'association *Françoise pour l'œuvre en société* accompagne les artistes tout au long de leur carrière, prône la liberté d'expression et révèle des identités singulières. *Françoise* assure la gestion et les opérations liées aux résidences d'artistes en immersion, en particulier la sélection et l'accompagnement de l'artiste pour son projet de recherche et de création.

Une mission en quatre axes

- 1) La galerie des artistes, une vitrine permanente.** Tout artiste inscrit à la maison des artistes ou possédant un numéro de SIRET peut créer une page sur la plateforme www.francoiseartmemo.fr. Une manière de rendre visible leur démarche artistique et faciliter les correspondances avec les appels à projets permanents des entreprises.
- 2) L'appel à projets permanents des entreprises** publiques et privées qui offrent aux artistes la possibilité de répondre en continu aux cahiers des charges des commanditaires sans critère d'exclusion.
- 3) Le Concours International Françoise,** ouvert aux artistes âgés de moins de 35 ans, diplômés des écoles supérieures d'Arts et de Design ou en post-diplômes, a pour but de mettre directement en lien le lauréat avec un projet d'entreprise.
- 4) La Force territoriale :** recensement des œuvres dans l'espace public et rédaction de contenus scientifiques mais aussi développement de dispositifs collaboratifs et expérimentaux. Les appels à projets pour les résidences d'artistes en entreprise font partie des dispositifs mis à disposition des artistes. En cours, des résidences d'immersion sont proposées au sein d'une agence de communication digitale rouennaise, Magina et une entreprise de tôlerie créée en 1974 en Picardie, E.M.C.E, transmise en 2008 et dont la diversification s'oriente depuis un an vers une activité d'édition de mobilier design.

Les actions de *Françoise* forment un projet durable autour de l'accompagnement permanent des artistes vers un processus de création renouvelé. La singularité de *Françoise* s'exprime sur l'activité continue et la diffusion diversifiée. Sa mission est de valoriser et diffuser l'œuvre sur le marché de l'art, et de l'ancrer au cœur de la cité par des projets intégrés à la source, à la genèse des projets.

Une plateforme digitale : www.francoiseartmemo.fr : La plateforme dédiée offre avant tout une vitrine gratuite aux artistes et contribue à faciliter les croisements, les échanges. Elle présente les résidences d'artistes, le concours annuel mais aussi les appels à projets permanents et les actions qui composent la Force territoriale. Par ailleurs, les statistiques montrent des inscriptions femmes/ hommes à part égale.

I. Conditions d'accueil

- La résidence aura lieu sur 6 mois entre fin 2017 et 2018. Un planning sera à définir ultérieurement
- Conditions de travail : travaillant dans des espaces privés et professionnels, l'artiste résident s'engage à respecter les lieux des entreprises.
- Par ailleurs, le partenaire ARROI dispose d'un lieu d'exception : la Fondation d'entreprise Francès, centre d'art contemporain situé à Senlis. Cet espace peut faire partie des lieux de tournage. Des oeuvres d'artistes de renommée internationale sont exposées et peuvent être utilisées comme support ou outils. La collection Francès dispose de 600 oeuvres d'art visibles sur www.fondationfrances.com.
- Hébergement et transport : frais pris en charge les jours de présence, mais la résidence permanente sur la région n'est pas nécessaire.

II. Organisation du temps de travail, à définir précisément entre l'artiste et l'entreprise

1. En soirée, une réunion de présentation du projet au groupe et présentation des protagonistes du projet
2. Préparation du tournage avec l'artiste sur une journée à la fondation d'entreprise Francès (Senlis)
2. Un temps est à prévoir avec chacune des 18 personnes.
3. Organisation des plannings, prévoir 2 jours
4. Prévision d'une demi-journée de préparation avec l'ensemble du groupe
5. Workshops : sur 5 jours, concertation et ateliers avec 5 groupes de 4 femmes
6. Durée du tournage : 15 jours (variable en fonction du projet)
7. Durée du montage : 15 jours (variable en fonction du projet)
8. Juin 2018 : restitution au groupe avec une médiation
9. 2018 : restitution grand public lors d'un évènement majeur (définir ultérieurement le format)

III. Budget

- 3000 € TTC pour les honoraires d'artiste
- Contrat de cession des droits d'auteur

L'artiste sélectionné bénéficiera d'une allocation de résidence de 3 000 euros TTC (hors frais d'hébergement pendant l'immersion, de production et du contrat de cession) pour les frais inhérents à la production de l'oeuvre ainsi qu'un hébergement pendant les périodes de résidence sur Senlis. De plus, il disposera d'un accompagnement avec les équipes sur place.

IV. Comment candidater ?

- Peuvent candidater les artistes diplômés des Écoles Supérieures d'Arts et de Design, Audiovisuelles et Multimédias, ou en post-diplômes.
- Tous les artistes souhaitant participer à cette résidence doivent s'inscrire en ligne sur la plateforme francoiseartmemo.fr.

Remplir le dossier de candidature ci-après et le transmettre par voie numérique à touch@francoiseartmemo.fr en précisant l'objet du mail comme suit : **Nom du candidat_2017_residenceARROI/FCE**

La candidature doit ainsi comprendre :

- Le dossier de candidature complété et signé (profil, note d'intention et projet)
- Un curriculum vitae actualisé
- Un dossier artistique ou professionnel avec des liens vidéos
- Une sélection d'écrits, d'articles de presse, vidéos...
- Un budget de résidence
- Un planning prévisionnel

V. Sélection

Le candidat est sélectionné pour sa proposition et la qualité de sa note d'intention. Par ailleurs, les critères d'évaluations pour la sélection sont actés comme suit :

- Qualités artistiques du projet
- Pertinence de la note d'intention
- Formation
- Expérience professionnelle

Enfin, l'association *Françoise pour l'oeuvre contemporaine en société*, engagée dans la sensibilisation de l'art contemporain vers tous les publics, est soucieuse d'instaurer un dialogue de qualité entre l'oeuvre et son regardeur. Par conséquent, nous attendons du candidat qu'il apporte également une proposition en terme de médiation :

- Organisation d'ateliers ou de temps de rencontre avec le grand public, notamment les plus jeunes et les scolaires
- Collaboration avec les partenaires et le Ministère de l'Éducation Nationale
- Sensibilisation au numérique et au multimédia

Les membres du jury sont composés de 2 membres FCE Oise, 2 professionnels ARROI et de la déléguée aux arts visuels de la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Hauts-de-France, Mme Françoise Dubois et l'artiste vidéaste française, Justine Pluvinage.

VI. Conditions générales

Cadre juridique

Une convention spécifiant le contexte et les objectifs de la résidence, les engagements de la structure d'accueil et de l'artiste vidéaste résident sera établie.

Circonstances inopinées

L'organisateur se réserve le droit d'écourter, de prolonger, de suspendre, de modifier ou d'annuler la résidence si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y contraignent. L'annulation d'un financement par un partenaire par exemple. Ces changements feront toutefois l'objet, dans la mesure du possible, d'une information préalable par tous les moyens appropriés.

VII. Temps forts

1. jeudi 20 juillet : mise en ligne du dossier de candidature
2. vendredi 8 septembre : clôture des candidatures
3. jeudi 14 septembre : auditions des artistes pré-sélectionnés
4. jeudi 21 septembre : soirée de prestige du FCE Oise - présentation de la résidence et annonce du lauréat
5. Résidence : dernier trimestre 2017- premier et deuxième trimestres 2018 (planning à définir ultérieurement)
6. Restitution du projet : deuxième semestre 2018



DOSSIER DE CANDIDATURE

Profil du candidat

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Nom d'artiste :

Date de naissance :

Nationalité :

Tél. :

Email :

Adresse complète : rue

Code postal :

Ville :

Pays :

Établissement de formation :

Ville :

Année d'obtention du diplôme :

Numéro d'identifiant (Maison des Artistes, carte d'étudiant ...) :

Configuration technique

Ce dossier de candidature doit être rédigé en langue française et transmis en format .pdf.

Il est requis de s'assurer qu'il ne dépasse pas les 2 Mo et que l'ensemble des éléments dématérialisé ne dépasse pas les 20 Mo au total, et que le nombre de pièces déposées sur la plateforme en version dématérialisée ne dépasse pas les 10 unités.

Il est impératif que l'intitulé de tous les fichiers qui composent le dossier de candidature commence par le nom de famille du candidat.

Exemple : pour le candidat M. Dupont : «dupont_doc_artistique.pdf», «dupont_cv.ppt», «dupont_liste_des_elements_non_demat.doc», etc.).

Tous les documents peuvent être envoyés en plusieurs fois par voie électronique. Tout dossier incomplet, non conforme, ou ne respectant pas la date limite de dépôt des dossiers sera refusé.

Pièces à joindre au dossier

- Fiche de profil complétée
- Carte d'étudiant ou numéro d'identifiant de la Maison des artistes ou tout identifiant permettant d'attester de votre activité d'artiste designer
- Copie recto-verso d'une carte d'identité ou d'un passeport
- Curriculum vitae : ce C.V. détaillé rédigé en français devra comporter le cas échéant le parcours artistique, les diplômes obtenus, les prix, publications, bourses, résidences, stages et travaux effectués
- Note d'intention (format .pdf recommandé)
- Documentation artistique ou professionnelle : copies d'articles, extraits de mémoires, photographies ou images de documentation (15 images maximum), fichiers son ou fichiers vidéo compressés, fragments de manuscrits (3 au plus). Dans le cas d'œuvres de collaboration, la part de création du candidat doit apparaître distinctement. Les candidats peuvent inclure des liens hypertexte renvoyant à des pages internet, mais ces dernières ne font pas partie intégrante du dossier de candidature
- Liste éventuelle des éléments non dématérialisables devant être considérés comme parties intégrantes du dossier de candidature. Les envois non dématérialisés sont limités au strict nécessaire (notamment à la littérature et à la composition musicale). Il est recommandé de transformer les éléments du dossier en version .pdf, afin d'éviter toute transformation involontaire dans les phases de dépôt et de téléchargement des dossiers

Le candidat s'engage à venir retirer son complément de dossier ou à le faire retirer par une personne dûment mandatée avant le 31 janvier de l'année suivante.

Fait à

Le / / 2017

Signature du candidat

DOSSIER À ADRESSER EXCLUSIVEMENT PAR EMAIL : julie@arroi.fr

OBJET DU MAIL : Nom du candidat_2017_residenceARROI/FCE

DATE DE CLOTURE : AVANT LE 8 SEPTEMBRE 2017 MINUIT

ARROI remercie ses partenaires :



Membre du
mouvement des clubs
pour l'UNESCO

